

## **Anthony Klotz : " Les démissions sont souvent suivies de regrets "**

Titre(s) : Anthony Klotz : " Les démissions sont souvent suivies de regrets " [[periodique]] / Thomas Mahler

Ensemble : Express (L') 3902

Auteur(s) : Mahler, Thomas

Autre(s) auteur(s) : Berbon, Laurent

Editeur, producteur : 16/04/26

Description matérielle : pp.66-67

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : Anthony Klotz, professeur de management à l'UCL School of Management de Londres, explique que la démission n'est pas toujours l'aboutissement d'un long raisonnement. Selon lui, ce schéma ne se vérifie qu'environ une fois sur deux ; dans l'autre moitié des cas, un événement précis déclenche une remise en cause brutale de la relation au travail. Dans son livre "Jolted : Why We Quit, When to Stay, and Why It Matters", paru en 2025, il identifie six types de "secousses" capables de produire cet effet. Ces chocs peuvent être négatifs, comme un manque de reconnaissance, une intrusion du travail dans la vie privée ou une situation contraire à ses valeurs, mais aussi positifs, comme un mariage, la naissance d'un premier enfant ou une promotion. Même des faits banals peuvent devenir décisifs selon l'état émotionnel du moment. Klotz recommande de ne pas réagir à chaud lorsqu'une secousse survient. Une décision prise sous l'effet de la colère ou de la fatigue peut conduire à un départ regretté. Il observe qu'après la "grande démission", de nombreux salariés n'ont pas forcément souhaité retrouver leur ancien poste, mais ont constaté que le nouveau n'était pas meilleur. Il défend donc une "résilience intelligente" consistant d'abord à évaluer la gravité réelle de la situation avant d'agir. Il souligne aussi que de nombreuses démissions interviennent durant la première année, lorsque le vécu du poste ne correspond pas au "contrat psychologique" construit pendant le recrutement. Enfin, il détaille les bonnes pratiques pour quitter une entreprise : préparer sa pré-démission, éviter de "brûler les ponts", annoncer son départ en face-à-face, exprimer sa gratitude, éventuellement donner un préavis plus long, et, si la relation le permet, prévenir son supérieur en amont pour préserver la possibilité d'un retour futur....

Sujet - Nom commun : Emploi -- Démission